

Présentation



Description

Foot en salle 5 contre 5

http://www.urbansoccer.fr/urban-soccer/

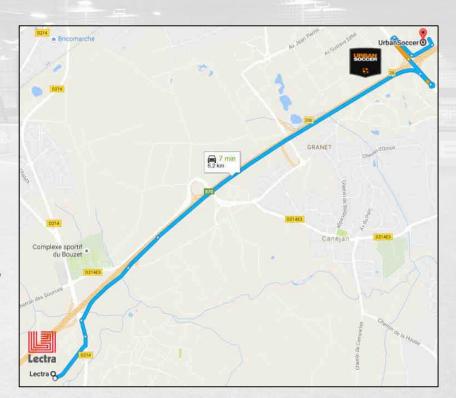
Lieu

Urban Soccer Pessac 16, av. Louis De Broglie 33600 A 6,2 km (7 minutes en voiture)

Quand

Le lundi de 12h15 à 13h15

Possibilité de manger au restaurant d'entreprise Lectra après les matchs



Période

De mi-septembre à mi-septembre.

Pas de pause pour les sportifs, des matchs sont également planifiés pendant les vacances scolaires (Noël, juillet-août)

Prestations



Deux formules sont proposées :

- -Formule « **FUN** » qui donne accès aux réservations hebdomadaires, le lundi de 12h15 à 13h15, limitée à 10 adhérents par session,
- -Formule « **CORPO** » qui permet en plus de participer aux matchs de ligue et de bénéficier d'un maillot personnalisé (nom joueur + numéro) aux couleurs de la section.

Formule Activité	FUN (75 €)	CORPO (100 €)
Terrain Hebdomadaire	✓	✓
Matchs de ligue	*	✓
Maillot	*	✓

Terrain Hebdomadaire



Organisation des matchs du lundi

Une sélection de 10 joueurs est réalisée pour chaque lundi, une liste d'attente est également établie. Cette sélection est validée la semaine précédant le match. La composition des équipes est faite sur place avec pour objectif de proposer des matchs équilibrés.

La sélection s'effectue en fonction de deux critères :

- la disponibilité,
- le nombre de matchs déjà effectués. Sont prioritaires les joueurs dont le compteur est le plus faible.

L'objectif de la section est d'offrir à l'ensemble de ses adhérents le même niveau de service.

Matchs de ligue



Description

L'équipe de l'ASL participe à deux ou trois ligues par an. La ligue est un championnat opposant plusieurs équipes avec matchs aller/retour. La constitution de l'équipe est réalisée par les responsables de section.

Organisation des matchs de ligue

Une sélection de 7 joueurs est effectuée pour chaque match de ligue. Les matchs de ligue sont planifiés du mardi au vendredi, le calendrier est disponible sur le site d'Urban Soccer dès le début des matchs.

Inscription



Inscription et renseignements via les responsables de section

Nicolas Bacot 1368 <u>n.bacot@lectra.com</u> Benoit Prioux 3553 <u>b.prioux@lectra.com</u>

Cotisation annuelle

Cotisation obligatoire de 10 € pour l'Association Sportive Lectra

Formule **FUN**: 75 €

Formule **CORPO**: 100 €

La cotisation est à régler au CE après inscription auprès des responsables de la section.

L'inscription à la formule **CORPO** doit être validée avec les responsables de section avant d'être effectuée sur le site du CE.